

rue de Gruyères.

En vente chez :
Viale, Montbovon.
de 90 c. pour 60 c. et ceux



MMES RAFFRAICHISSANT
ureuse et hygiénique
RIL LIMITED
ci-devant
S CIDERES SANS ALCOOL
URICH
lungsstrasse 104.
POUR BULLE
Vernaz, Eauz gazeuses.

ous le Briet,
ADENS
rines et sous, gros et

en gruan et en farine.
et avoine, mouture et
çon, ainsi que cuisson du
rie.
ercs de bois; lattes à tui-
gypseurs.
aux à cadres et autres ac-
ches, en bois de première
sions exactes.
s et métaux. Grand assor-
nelles pour cadres. En-
s et ordinaires.
im n°.
d'os et vente de poudre
nalité; trituration à façon.

invoie

MIÈRE QUALITÉ
antos Fr. 5.—
mpinos 5.50
nos choisi 6.50
nos très fin, perlé 7.50
liberia 7.50
Rica très fin, perlé 8.50
rès fin, perlé 9.50
oux et seos 3.40
nces 4.20
èches 6.—
aignes 3.40
fins 2.80
Staub, Baar (Zoug).

IDI garantis purs
(100 litres).
ec, rouge clair, très fin,
de l'Italie mérid., fort
e rouge, extra fin, pour
Rosé, vin vieux, très fin.
— Vin blanc de coteau,
lanc Espagne mérid., très
e coupé du pays, 23.—
ge doré, 16 litres, 15.50.
lons déjà depuis 50 litres.
plus de 1000 commandes
Certificat de garantie.
e contentant pas entière-
nos frais.
portat. de vins, Boswil.
iger, Rapperswil.

mises publiques :
maraiche
s, sise en Praz-Roulstant,
s mises auront lieu à l'au-
le mercredi 26 juil-

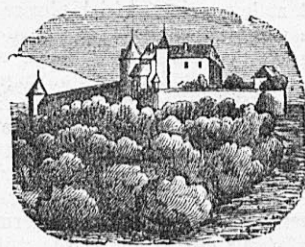
Jules GAPANY, Marsens.

COLAT
UCHARD
O SOLUBLE
ELLENTÉ QUALITÉ
PRIX
MODÉRÉS
TROUVE
PARTOUT.

le Lenz, imp.-éditeur.



LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :
Suisse... 1 an, Fr. 4 50
... 6 mois, > 2 50
Etranger : 1 an, Fr. 9 —
... 6 mois, > 5 —
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les
bureaux de poste.

JOURNAL INDEPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

HORAIRE D'ÉTÉ : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10⁴⁰ 2²⁵ 4⁵⁵ 8⁴⁰ — Bulle, arr. 8⁰⁷ 1⁵⁷ 4⁵³ 7²⁸ 10⁵²

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10c.,
Suisse, 15c.; Etranger, 20c.
la ligne ou son espace.

Réclames : 30 c. la ligne.

S'adresser à l'agence de
publicité Haasenstein & Vo-
gler, à Bulle, r. de Gruyères;
Fribourg, rue St-Nicolas,
ou à ses succursales.

BULLE, le 25 juillet 1899.

L'anniversaire du 1^{er} août 1291.

Le Département fédéral de l'intérieur vient de prendre une initiative dont il faut hautement le remercier, dit le *Confédéré* du Valais.

Désormais, chaque année, le 1^{er} août, de 8 1/2 h. à 8 3/4 h., toutes les cloches de la Suisse seront en branle. A l'heure où la nuit tombe, où le bruit du travail cesse pour faire place au silence du repos, des milliers et des milliers de voix d'airain s'éleveront. Ce sera simple et grandiose. Les vibrations des gros bourdons solennels rencontreront dans les airs les sons argentins des chapelles des hameaux. Sur les pâturages, aussi haut que la vie humaine s'établit en cette chaude saison, les bergers, après la traite, en cet instant où les dernières cimes étincellent encore au soleil, tandis que le reste de la terre est dans l'ombre et que les lumières s'y allument déjà, les bergers, s'asseyant au seuil des chalets, écouteront, pensifs, ce salut qui montera de la plaine. Sur toute l'étendue de la Suisse, là où l'on parle des dialectes germaniques, le romanche ou l'italien, aussi bien que dans nos cantons de langue française, sans distinction de religion ou d'opinions, par-dessus nos différences et nos divergences, il y aura, pendant un moment, une même pensée. Et ce sera émouvant, cette communion immense, si pure, si incontestée, à l'ouïe de cette grande voix qui atteindra en même temps toutes les oreilles, tous les cœurs, tous les cerveaux et qui dira à tous sans exception : « Souviens-toi ! »

Et ceux qui le savent rediront en cet instant à ceux qui l'ont oublié la signification de cette date du 1^{er} août 1291.

Ce jour-là, des hommes des vallées d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald conclurent un pacte solennel, la première alliance, et fondèrent ainsi la Confédération suisse.

Ils s'engagèrent par serment à se prêter réciproquement secours de conseil et d'action, de bras et de biens, au dedans et au dehors de leurs vallées, contre tous ceux qui feraient peine, injure ou violence à eux tous ou à l'un d'entre eux. Ils déclarèrent nettement que chacun d'eux était tenu, selon sa condition, de rendre à son seigneur, l'empereur, l'obéissance et les services qui lui étaient dus. Mais en même temps ils déclaraient non

moins nettement qu'ils n'acceptaient aucun juge, c'est-à-dire aucun landammann, qui aurait acheté sa charge ou qui serait étranger à leurs vallées. En cas de dissensions intestines, ils décidaient de s'en remettre souverainement à des arbitres. Enfin, affirmant ainsi l'indépendance qu'ils venaient de proclamer, ils faisaient acte de législateurs en édictant des peines contre les meurtriers, les incendiaires et les spoliateurs.

« Tous ces engagements, est-il dit dans l'acte, sont pris dans l'intérêt commun pour durer, si le Seigneur le permet, à perpétuité. »

Voilà plus de six siècles que cette alliance dure. Elle a survécu à tous les orages, traversé les crises les plus terribles. Elle est aujourd'hui plus solide que jamais.

Le Conseil fédéral invite le peuple suisse à célébrer l'histoire, et non la légende. La légende n'a pas à s'en offenser : existerait-elle sans l'histoire ? N'est-elle pas toujours là comme l'expression des sentiments populaires ? Les peuples, comme les enfants, ont besoin d'animer l'histoire au moyen de figures concrètes. Il leur faut Guillaume Tell, le serment du Grütli, tous ces symboles d'une si grande puissance artistique. Mais pour qui réfléchit, l'histoire est plus belle encore que la légende. Le dévouement de Tell, le courage des hommes du Grütli s'effacent devant celui de tous ces hommes des vallées, unis dans l'intérêt commun, prenant un engagement collectif. Au lieu de quelques hommes, nous admirons trois peuples, et notre admiration et notre reconnaissance grandissent en s'élargissant.

Réponse de « Stephanus » au « Messenger ».

Cette fois-ci, ce n'est pas seulement le *Fribourgeois* qui nous prend à partie, c'est le *Messenger* qui nous fait l'honneur d'un long article lequel, il faut bien l'avouer, n'est pas excessivement flatteur pour notre amour-propre. Heureusement que ce dernier ne se prend depuis longtemps plus au sérieux. Habitué de notre part au mépris le plus complet, il ne souffre guère de celui que les autres lui témoignent.

Il est extrêmement difficile de répondre à des attaques telles que celles que soit l'un soit l'autre des deux journaux sus-mentionnés dirigent contre

nous autres, les petits, qui tirons les trois quarts du temps le diable par la queue, n'ayant pas l'occasion de tirer par ailleurs, à la moindre sottise, ou nous foure en prison, sans s'inquiéter de ce que mangent nos familles. Ah ! c'est toujours la même chose : plus ça marche, moins ça change. Mais, patience ! Notre tour viendra.

Et il continuait, une fois sur ce thème, jamais las, avec des idées qu'il avait ramassées dans les journaux dont il nourrissait son esprit, pendant que, les jambes croisées sous lui, il jouait de l'aiguille.

Puis, ramené à l'objet qui intéressait uniquement Robert Parand, Jean Kellert avait ajouté :

— Certainement que tu es innocent. Pourquoi aurais-tu commis un tel crime ? Ou a bien dit que tu en voulais à l'héritage que laissera la veuve Blanchod. Une bêtise ! La preuve, c'est que Marcelle refuse tous les partis qui se présentent, qu'elle en tient pour toi, en dépit de ta condamnation, mais que toi, tu ne la prendrais pas, quand même elle aurait des mille et des cent mille de plus qu'elle n'a. Comme tu le dis, il faut d'abord que le coupable soit pincé. Et il sera pincé, un jour, crois-en Jean Kellert ! On n'emporte jamais un secret si lourd dans la tombe. A moment de faire le dernier pas, les lèvres s'entr'ouvrent d'elles-mêmes.

Ensuite, il raconta derechef l'émotion qui l'avait saisi à la vue du cadavre :

Elle était là, dans un petit espace gazonné, sous un sapin aux branches traînantes. Une vaillante, une brave fille, et elle avait dû se défendre. L'autre, l'inconnu, avait été le plus fort. Et une main, comme un étan, avait serré

nous, parce qu'on ne comprend pas bien où ils veulent en venir et ce qu'il y a au bout de leurs pointes. Le *Fribourgeois*, par exemple, intitule son article du 18 juillet : « Le dernier mot », et cependant il nous y pose une question à laquelle il a l'air d'attendre une réponse.

Nous lui ferons celle-ci : Il nous semble que toute personne qui se permet d'évaluer la vertu d'autrui agit pharisaïquement, puisque Dieu, qui seul est capable de juger l'homme sans erreur, nous a formellement défendu cet acte.

Nous désirerions d'abord que l'honorable rédacteur voulût bien nous dire en quoi la vertu de la *Gruyère* lui a semblé suspecte.

La polémique qui est résulté de notre malencontreux article du 8 juillet nous paraît s'être portée sur un terrain où nous ne pouvons équitablement plus combattre, parce que, dans l'arène où il nous faudra descendre, on se sert d'armes empoisonnées dont le venin, à la longue, peut être mortel, car rien n'est dangereux comme les colères rentrées ou non.

Or, les préceptes évangéliques sont formels : Tu ne feras pas à ton prochain ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit ; — tu ne tueras point (ni d'une façon ni d'une autre) ; — tu ne diras point de faux témoignage contre ton prochain, etc., etc., — tous préceptes qui nous sont donnés, non pour être mis dans notre poche, mais pour nous en servir...

Nous ne prétendons pas être meilleur que d'autres ; nous avons, comme tout le monde, une nature plus ou moins bonne contre laquelle nous avons à lutter, mais nous ne pouvons nier avoir un point de vue différent par certaines faces de celui de la grande majorité. Serait-ce, par hasard, commettre un péché mortel que d'essayer de le lui faire partager ?

C'est sans doute cette manière de voir les choses de haut qui nous fait taxer de philosophe par le *Messenger*. Nous lui ferons observer qu'il y a une vraie philosophie que nul ne peut se vergoigner d'avoir, parce qu'elle est sur le même rang que la religion et marche de pair avec elle.

Si c'est ce que le *Messenger* appelle être dans les étoiles, nous confessons y vivre souvent ; n'est-ce pas dans ces régions brillantes, où elle est plus près de son Créateur, que l'âme acquiert de la clairvoyance et se défait de son égoïsme ?

Plus on monte, soit dans le monde moral, soit

le cou de la pauvre enfant. Voilà ! C'était fait, on disparaissait. Evanoni, le meurtrier.

Il répétait cette histoire, très souvent, avec les mêmes mots à pen près, chaque fois qu'on la lui demandait, sans qu'il en fût besoin aussi. Il n'avait aucun soupçon, de sorte qu'avec lui on piétinait sur place.

Cependant, ils passèrent en revue tous les mauvais sujets qui avaient vécu dans la contrée à l'époque du meurtre, ces individus qui, dans tout le village, ont une réputation équivoque, justement méritée. Les uns étaient morts, d'autres partis sans donner leur nouvelle adresse ; quant à ceux qui n'avaient pas quitté le vallon, rien ne les accusait.

Et, comme nous l'avons dit, les mois couraient les uns après les autres. En voilà encore six qui viennent de s'écouler. Nous sommes en décembre. Le doute talonne Robert : il ne réussira pas, son projet était insensé, le criminel n'existe plus. D'ailleurs, pourquoi s'en étonnerait-il ? L'autre, l'assassin, n'avait-il pas, par son silence, obligé le jury de le condamner, lui, Robert Parand ? Et il publierait à présent la vérité, trahirait, au bout de huit ans, ce qu'il avait tenu caché si longtemps ? Jamais ! il y avait en des cas pareils au sien, où tout s'était découvert, soit ; mais lui n'aurait pas cette chance. Il devait donc cesser la poursuite du but impossible, du but rêvé ; rien dans les mains, aucun fil pour le guider.

Un soir de fin de décembre, que le sommeil fuyait ses paupières, il se leva, s'habilla et, ainsi que cela lui arrivait fréquemment, il sortit de la maison. La nuit, sans lune, était froide. Il n'y avait pas encore en de neige, ce

Allemagne. — Les journaux de Berlin annoncent que, pendant un orage qui s'est déchaîné dimanche, 40 ouvriers qui travaillaient à l'établissement d'une communication électrique au vélodrome de Charlottenbourg, ont été atteints par la foudre. Trois ouvriers ont été tués, quatre ont été grièvement blessés et 16 légèrement.

Autriche. — Une explosion de chaudière s'est produite à bord du torpilleur *Adler*, dans le canal de Corzola, près de l'île du même nom. Un porte-drapeau et quatre hommes ont été tués, deux ont été blessés.

Russie. — L'aide de camp du tsarévitch Georges, le lieutenant de vaisseau Ressimann, s'est suicidé en se logeant une balle de revolver dans le cœur. On sait que lorsque le tsarévitch est mort au cours d'une promenade en automobile, il n'était accompagné de personne de sa suite, contrairement à l'ordre formel. Craignant une punition terrible pour avoir désobéi en laissant le tsarévitch seul, le malheureux officier s'est suicidé.

Angleterre. — Londres se meurt de chaleur. Les Anglais souffrent plus vivement peut-être d'une élévation de température que les autres peuples. Jeudi, il y avait 31° à Paris. Mais la vie publique n'en a pas été interrompue. A Londres, au contraire, les gens tombaient des impérialles; on abattait des chevaux, les ambulances étaient en permanence, plus de cent cinquante personnes atteintes d'insolation ont été transportées dans les hôpitaux; des chantiers en construction ont été abandonnés par les ouvriers; une grande cérémonie pour le mariage du marquis de Tallibardine était interrompue par le long évanouissement de la demoiselle d'honneur; enfin, on annonce une dizaine de morts pour la seule journée de jeudi.

Or, le maximum à Londres fut 31°, comme à Paris.

— On vient d'expérimenter à Londres, au champ de tir de Rannymede, le fusil à répétition Colt, dont la particularité est que les gaz produits par la déflagration de la poudre servent à actionner le mécanisme qui charge le fusil, le fait partir et renouvelle la charge.

— Une explosion s'est produite, à Portsmouth, à bord d'un contre torpilleur anglais qui faisait des essais. Neuf hommes ont été tués et quatre blessés.

— Un incendie a éclaté dans une fabrique de chaises, à Wicombes. Deux rangées de maisons sont détruites. 300 personnes sont sans domicile.

— Mary Ansell, condamnée à mort pour avoir empoisonné sa sœur, a été exécutée mercredi, à Londres, devant un nombre très restreint de fonctionnaires et de journalistes.

Aucune exécution de femme n'a eu lieu en Angleterre depuis 1893, où fut pendue Mme Divyer, qui avait noyé ses enfants après les avoir étranglés.

Les journaux anglais, et entre autres le *Daily Mail*, avaient mené une grande campagne d'agitation sentimentale en faveur de Mary Ansell.

Malgré tant d'influence, la malheureuse, que d'aucuns croient atteinte de folie, a été livrée au bourreau et pendue comme le veut la loi anglaise.

Etats-Unis. — M. Salomon Levenson, à New-York, avait été amputé d'une jambe il y a quelques jours. Il appartenait à une Société amicale allemande, laquelle assure à tous ses membres un enterrement coûtant 200 dollars. L'amputé écrivit à la Société que sa jambe faisait partie de son corps et qu'il avait donc le droit de réclamer pour elle des funérailles partielles. Après une délibération, la Société lui accorda un enterrement d'enfant, soit 50 dollars. La jambe fut embaumée, placée dans un cercueil d'enfant et conduite au cimetière au milieu d'une très nombreuse assistance.

Venezuela. — Le consul général d'Angleterre au Venezuela révèle qu'il se commet dans cet Etat d'immenses massacres d'oiseaux pour obtenir certaines plumes brillantes dont se parent les chapeaux des dames européennes. D'après ses renseignements, on n'a pas tué moins de 15 à 16,000,000 d'oiseaux, en 1898. Il en faut 870 pour fournir un kilo de plumes. Le consul constate que les forêts se développent et que les oiseaux brillants des tropiques ne seront bientôt plus qu'un mythe si cette destruction continue.

CANTON DE FRIBOURG

Collège St-Michel. — Cet établissement d'instruction publique a terminé jeudi l'année scolaire 1898-99, par la distribution des prix aux élèves. Mercredi soir avait eu lieu le *Valete*, soit le

cortège aux flambeaux habituel, avec feux d'artifice, discours d'un étudiant et de M. Python, directeur de l'Instruction publique, devant l'Hôtel suisse. La fête s'est terminée par une collation servie dans le pavillon du Collège.

Le Collège a été fréquenté par 355 élèves, dont 223 Fribourgeois et Suisses établis dans le canton, 76 Suisses des autres cantons et 56 étrangers.

Fête cantonale de gymnastique, 5, 6 et 7 août. — La fête cantonale de gymnastique s'annonce bien. Près de 450 gymnastes y participeront. Nous publierons prochainement le programme de ces trois journées, pendant lesquelles Fribourg réunira dans ses murs les vaillantes phalanges des gyms accourues de la Suisse romande et de la Suisse allemande.

Un appel sera adressé à la population pour la décoration des rues. Nous sommes certain qu'elle y fera bon accueil et qu'elle tiendra à honneur de maintenir de toute façon, en cette circonstance, son vieux renom de cité hospitalière.

Voici la liste des sections qui ont annoncé leur participation à la fête :

Berne, Burger-Turnverein, 20 membres; Berne, Lorraine-Breiterain, 7; Berne, Stadt, 34; Berne, Grütli, 2; Bienne, Grütli, 20; Bienne, Romande, 6; Bienne, Stadt, 24; Cernier, 1; Interlaken, 12; Lyss, 2; Moutiers, 6; Reconvilier, 2; Sonvilier, 16; St-Imier, Jeunes, 15; Tramelan-Dessus, 2; Villeret, 4; Lucerne, Turnverein, 6; Bulle, 15; Fribourg, Ancienne, 36; Fribourg, Freiburgia, 24; Morat, 18; Châtel-St-Denis, Persévérance, 12; Montilier, 6; Carouge, 1; Chaux-de-Fonds, Ancienne, 9; Chaux-de-Fonds, Abeille, 4; Couvet, 5; Fontaines, 2; Fleurier, 6; Grandson, 4; Lausanne, Amis-Gyms, 6; Lausanne, Bourgeoise, 15; Lucens, 2; Montreux, Avenir, section des Planches, 15; Morges, 2; Payerne, 4; Sentier, 7; Vevey, Ancienne, 2; Vevey, Jeunes-Patriotes, 33; Genève, Ville, 45; Eaux-Vives, 5.

Société suisse des juristes. — Le comité de la Société suisse des juristes a décidé, dans une séance tenue le 16 juillet à Lausanne, que l'assemblée générale de la Société aurait lieu à Fribourg, les 24 et 25 septembre.

La Société suisse des avocats aurait l'intention de convoquer également ses membres à Fribourg; la réunion aurait lieu le jour avant l'assemblée des juristes.

Tir cantonal vaudois. — Dimanche matin de bonne heure, de nombreux trains ont déversé des quantités énormes de visiteurs à Yverdon. Les trains ordinaires ont dû être dédoublés et des trains spéciaux organisés. La journée a débuté officiellement par la réception des tireurs fribourgeois. Leur bannière a été présentée par M. Cosandey, avocat, qui a insisté sur les anciens rapports d'amitié existant entre Vaudois et Fribourgeois. M. Ernest Corvee, avocat, leur a, en termes chaleureux, souhaité la bienvenue.

Un phénomène physiologique. — La Commission sanitaire fédérale de recrutement, siégeant il y a quelques jours dans un chef-lieu de district du canton de Fribourg, s'est trouvée en présence d'un cas extrêmement rare de constitution physique, à la fois excellente et anormale.

Un recruté bien portant attendait, le buste nu, son moment d'être visité. Une visible émotion le gagnant, à ce moment-là, les médecins remarquèrent, avec stupéfaction, que la région thoracique était agitée par des battements de cœur, du côté droit, et uniquement du côté droit. Par l'auscultation, ils constatèrent que le cœur de ce jeune homme se trouve effectivement non pas à gauche, comme c'est le cas pour le commun des êtres humains, mais à droite, ce qui ne l'empêche pas d'être bon et de fonctionner normalement.

Tribunaux. — L'escroc Noël Gleyzal, qui s'était évadé du pénitencier de Fribourg et qui a été condamné par les tribunaux de Neuchâtel pour un vol commis le lendemain de son évasion, a comparu vendredi matin devant le Tribunal correctionnel de Berne pour y répondre d'un larcin commis au détriment d'un camarade de chambre dans une auberge. Il a été condamné à huit mois de prison.

Condamnation. — Le *Confédéré* nous apprend que, mardi passé, le Tribunal correctionnel de Fribourg a condamné l'*Ami du peuple* à 50 fr. d'amende, à 5 fr. de dommages-intérêts et à tous les frais de la cause pour atteinte à l'honneur envers un citoyen de Sviriez.

Un champ de blé en feu. — Vendredi, une étincelle provenant de la locomotive du train venant de Lyss, et arrivant à Payerne à 11 h. du matin, a mis le feu, entre Dompierre et Corcelles, à un champ de blé fauché, se trouvant à proximité de la voie. La moitié de la récolte a été brûlée.

GRUYÈRE

Elections communales. — La votation pour la nomination de deux membres au conseil communal de Bulle, en remplacement de MM. F. Philipona, démissionnaire, et A. Baudère, décédé, est fixée sur dimanche 6 août prochain, à 1 heure du jour, au local ordinaire.

A teneur de l'art. 63 de la loi du 19 mai 1894 sur les communes, cette élection aura lieu par le système de la représentation proportionnelle, selon le mode de procéder indiqué aux art. 48 et suivants de dite loi.

Les partis ou groupes intentionnés de présenter une liste à l'élection ont l'obligation de la déposer au bureau communal au plus tard *lundi 31 juillet, à 6 heures du soir.* (Communiqué.)

Bulle-Romont. — Nous voyons dans le rapport détaillé que le Conseil d'administration vient de publier que le produit net de l'exercice de 1898 a été de 104,559 fr. 50.

Il a été versé : au fonds de renouvellement 9500 fr.; au fonds de réserve 2500 fr.; aux actions 45,000 fr. (4 1/2 %); à nouveau, 659 fr. 47.

M. Jean Gretener, négociant, a accepté définitivement les fonctions d'administrateur délégué.

Convocation. — Les membres de la Fédération des syndicats d'élevage et de la Société gruyérienne d'économie agricole sont convoqués en assemblée générale, *jeudi 27 courant, à 1 heure précise de l'après midi, à l'Hôtel de Ville de Bulle* (local des sociétés), avec les tractanda suivants : *Fédération des syndicats :*

- 1° Protocole;
- 2° Reddition des comptes et rapport des vérificateurs;
- 3° Rapport sur l'activité de l'association pendant l'année écoulée;
- 4° Foires-expositions aux taureaux pour la race rouge à Berne, et, à Bulle, pour la race noire;
- 5° Exposition de Paris en 1900;
- 6° Propositions individuelles.

Société d'économie agricole :

- 1° Protocole;
- 2° Reddition des comptes et rapport des vérificateurs;
- 3° Rapport : Activité de la société;
- 4° Exposition romande de menu bétail à Bulle au printemps 1900;
- 5° Propositions individuelles.

Au nom du Comité,

Le Secrétaire : Le Président :
Aug. BARRAS. H. GAUTHIER.

Boïde. — Vendredi soir, à 9 h. 45, on a observé un météore superbe traversant l'espace dans la direction du Moléson au château de Bulle. La lumière de ce boïde était formée des plus brillantes couleurs en bleu, jaune et rouge.

Le télégraphe nous apprend que les mêmes phénomènes ont été observés à Zurzach, Aarau, etc., à la même heure.

Un autre météore a été aperçu mercredi soir dans le canton de Neuchâtel.

CHRONIQUE AGRICOLE

La vache comme bête de trait. — Ce n'est guère que dans les petites exploitations que l'on se sert de vaches comme bêtes de trait. C'est évidemment très profitable, car l'animal livre en même temps son lait et son travail. Ce travail est aussi avantageux pour la santé de la vache et la rend plus résistante contre les maladies, les refroidissements, etc. Il est tout naturel que l'alimentation doit alors être un peu plus substantielle, et qu'il ne faut pas dépasser certaines limites dans le travail qu'on lui impose, surtout pendant le temps de la gestation.

Contre la faiblesse, la lassitude et les crampes d'estomac :

rien de meilleur que la cure du véritable Cognac ferrugineux Golliez; plus de 20,000 attestations et lettres de remerciements en 24 ans de succès constant. 10 diplômes d'honneur et 22 médailles.

Exiger la marque des Deux palmiers. Dépôt général : Pharmacie Golliez, Morat. En flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. dans toutes les pharmacies.

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, rue de Gruyères.

Madame Bonquet-Corsand, à Lausanne; Monsieur Joseph Bonquet et famille, à La Roche; Monsieur et Madame Romanens-Bonquet et famille, à Sorens; Monsieur et Madame Guillet Bonquet, à Treyvaux; Monsieur et Madame Auguste Bonquet et famille, à La Roche; Mesdemoiselles Marie et Colette Tiugnely, à La Roche et Sorens; Madame Chiffelle-Corsand, à Bulle, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Louis Bonquet,
Chef du service des Réclamations au J.-S.,
leur époux, frère, beau-frère et oncle, décédé à Lausanne le 24 juillet dans sa 62^e année, après une longue maladie et muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à La Roche (Fribourg), le 27 juillet, à 10 heures du matin. Départ du domicile mortuaire, avenue du Simplon 10, pour la gare, mercredi, à 3 heures.

Les familles Bandère remercient bien sincèrement les autorités, la Société de musique de Bulle et les nombreuses personnes qui leur ont manifesté une si grande sympathie à l'occasion du décès de leur cher et regretté parent

Monsieur Adolphe BAUDÈRE.

Maison à vendre
à La Tour-de-Trême, comprenant 6 chambres, 2 cuisines, 2 caves, grange, écurie, ainsi qu'un jardin et une parcelle de terre. Fontaines à proximité.
Pour renseignements, s'adresser à :
Marguerite VERNAZ, à La Tour.

A vendre en mises publiques :
une maraîche
d'environ 11 poses, sise en Praz-Roulétant, rière M. rs-ns. Les mises auront lieu à l'auvergne de Marsens le **mercredi 26 juillet**, dès 2 heures.
L'exposant : Jules GAPANY, M. rs-ns.

Dépôt de filature.
Le soussigné prévient son honorable clientèle que son dépôt est transféré dans la maison de M. Breuchaud, en face de l'hôtel du Cheval Blanc, à Bulle.
Se recommande :
Gremaud, fileur.

Coiffeur.
Horlogerie. - Rhabillage.
Pendules, réveils, montres en tous genres. Travail prompt et soigné.
Se recommande :
C. CURTY,
à La Tour-de-Trême.

Distillerie.
Le soussigné informe ses clients et connaissances qu'il a transféré sa distillerie et son magasin dans la maison de M. Torriani, à Bulle, route de Châtel.
A. CORMINBEUF,
liquoriste.

Entreprise générale
CH. FOLGHERA
entrepreneur, à Bulle.
Plans et devis.
Sont dépositaire des véritables tuiles d'Altkirch; vente de ciment, chaux et plâtre, drains de toutes dimensions, briques en ciment en terre cuite et réfractaires, tuyaux en ciment, en grès d'Aarau et de Belgique.
Bureau au dépôt de la gare.

On trouvera dès ce jour du
beurre frais
à la **boulangerie Schneider**, à Bulle.

A VENDRE
Une truie prête à mettre bas, chez François Yungo, en Saucens, Bulle.

Occasion.
Joli petit âne, 5 ans, avec sa petite voiture à ressorts, à vendre. - S'adresser à Auguste MENOUD, près du Tirage, Bulle.

Place remarquable.

A VENDRE, par lots de 600 à 2000 mètres, ou plus, depuis 1 fr. 80 à 6 fr. le mètre, selon désir, à des conditions on ne peut plus favorables, environ 12,000 mètres de terrain à bâtir, avec eau abondante, situé au bord de la route de la Glâne, attenant au pré de Pérolles et non loin de la jolie propriété Kolly, *café du Moléson*.
Cette place unique, à 10 minutes de la ville (encore peu remarquée), appelée désormais quartier *Mont-Brillant*, offre, par la beauté de son site, l'étendue incomparable de ses points de vue, la pureté de l'air, etc., des avantages et agréments rares aux abords d'une ville.
S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg, sous H2266 F.

5 médailles bronze, argent et or.
S^r PELLET jeune, MORAT
Fabrique d'eaux gazeuses, sirops et liqueurs fines.
Spécialité de vins du Vuilly et vins d'Arbois.
Vins blancs d'Espagne : 32 cent. à 35 cent. le litre.
Vuilly : 45

Atelier de ferblanterie et couverture
J. REGIS, à Bulle.
Ferblanterie de bâtiment et de ménage. - Couverture en tous genres.
Ouvrages en zinc, appareillage pour eau, plomberie, etc.
Travail prompt et soigné. Prix modérés.

Asthme.
L'asthme chronique auquel j'étais sujet avait tellement empiré ces derniers temps qu'il m'arrivait souvent d'avoir jusqu'à deux accès d'étouffement dans les 24 heures. Je ne savais que faire pour me soulager, lorsqu'un de mes amis m'engagea à écrire à la Polyclinique privée de Glaris dont le traitement avait déjà soulagé tant de malades. Je me suis donc adressé à cette institution et ai suivi le traitement qu'elle m'a indiqué par correspondance. Depuis lors, mon mal a diminué peu à peu et aujourd'hui je puis certifier que je suis complètement guéri et que je n'ai pas eu de rechute. C'est avec plaisir que je publie la présente attestation. Genève s. Bellelay, le 10 décembre 1893. Jean Rebetez.
Vu pour légalisation de la signature de M. Jean Rebetez apposée ci-dessus. Genève, le 10 décembre 1893. Le Maire : Arnold Voirot. Adresse : Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris.

Les 100 litres
FRANCO
toute gare suisse
contre
REMBOURSEMENT
VIN
blanc de raisins secs
1^{re} qualité
à 23 fr.
Plus de mille lettres de recommandations en 1893.
Fûts de 100, 120, 150, 200, 300 et 600 litres à la disposition des clients.
Hautes récompenses aux expositions de Fribourg, Genève, Bordeaux, Rouen, Ebeuf et Paris.
Echantillons gratuits et franco.
OSCAR ROGGEN, fabr. de vins, MORAT

Dartres sèches.
Je viens par la présente vous adresser mes sincères remerciements pour les bons soins que j'ai reçus de vous. Je suis très bien actuellement, les dartres et démangeaisons ont entièrement disparu par votre traitement par correspondance. De plus, je dors bien, l'appétit revient aussi bon qu'auparavant; en un mot, je crois être guéri. Mont-la-Ville s. l'Isle, le 2 février 1893. Charles Cardinaux.
Le soussigné déclare que la signature ci-dessus de Charles Cardinaux a été apposée en sa présence. L'Isle, le 2 février 1893. L. Martinet, notaire. Adresse : Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris.

Fabrique de voitures diplômée
A. CHIATTONE, LUGANO.
Fabrication de voitures et véhicules en tous genres : Landaus. - Omnibus. - Vittoria. - Coupés. - Breaks. - Vis à vis. - Chaises. - Berner-Wegeli, etc.
Fourgons. - Camions. - Chars, pour bagages, etc.
Travail parfait, soigné, construction élégante et solide. - Garantie pour 2 ans. Un assortiment varié de voitures est toujours exposé en magasin.

Le docteur BAUGE, à Orléans, écrit : « La Pilule hémotogène du docteur Vindevogel est le reconstituant du sang que j'ai toujours employé avec succès dans les divers cas d'anémie et d'épuisement. Son efficacité est absolument certaine, même dans les cas où d'autres remèdes ont été houtés. »
125 pilules à 4 fr. 50. - Dépôt dans toute pharmacie.

Maladies du bas-ventre.
Maladies des voies urinaires, contagion, impuissance, ardeur et rétention d'urine, envies constantes d'uriner, inflammations, affections de la vessie, affaiblissement et irritation des nerfs, etc. Traitement par correspondance sans un dérangement dans la profession. Point de conséquence fâcheuse pour l'organisme. Discretion absolue. Adresse : Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris.
MM. les entrepreneurs et particuliers sont informés qu'ils trouveront toujours l'excellent
plâtre blanc et gris
des usines de MM. L. Du Pasquier & Cie, à Grandchamp près Veytaux, à des prix très réduits.
S'adresser à S. BORRI, maître gypseur-peintre, à Bulle.

Chaux lourde

SUPÉRIEURE
de **JOLY FRÈRES**
à **Noiraigues,**
chez
ALBERT GILLARD
entrepreneur, à BULLE

SUCCÈS MERVEILLEUX!
Le seul vrai SAVON aromatique
au lait de lis
de BERGMANN & Cie,
fournisseurs de cour, à Dresde et Zurich,
est le savon le plus efficace et le plus propre contre les éruptions impurtes, les taches de rousseur, les boutons, les dartres, comme aussi contre une peau dure, sèche et jaune, etc.
En vente à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle, à 75 centimes la pièce.

Huile insectifuge
pour préserver le bétail contre les piqûres des taons et des moustiques.
Thurmeline en poudre
tue n'importe qu'ils insectes.
En flacons de 50 cent. et 1 fr.
chez **Louis Treyvaud,**
Grand'rue, BULLE

Un bon vacher
est demandé chez **Cochet-Chawet,** à Apples (Vaud). Bonlogage. Entrée de suite.

Sommelière
munie de bonnes recommandations est demandée pour un établissement de la Gruyère.
S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle.

Un chien de chasse,
rouge et blanc, avec collier muni d'une plaque jaune sans nom, s'est retiré chez Xaviet Bussard, à Epagny. Prière de l'y réclamer contre payement des frais.

Hygromètres
en forme de maisonnettes et munis de deux figures, un homme et une femme, indiquant exactement le temps, exécutés en caissettes de bois à raison de 2 fr. 20 la pièce par G. Herrmann, vente d'instruments de musique, à Thoune, fabrique d'accordéons à bouche et à soufflet. Prix courant gratis.

LE
Ciment Universel
de Plüss-Staufner
est incontestablement sans rival pour recoller tous les objets cassés, soit verre, porcelaine, vaisselle de table et de cuisine, pierre, marbre, métal, corne, bois, papier, carton, drap, cuir, courroies, découpages, etc., etc.
Diplômes et médailles d'or et d'argent à plusieurs expositions.
Se vend en tubes à 40 et 65 cent. à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle.

CHOCOLAT
H. SUCHARD
CAO SOLUBLE
EXCELLENTE QUALITÉ
PRIX MODÉRÉS
SE TROUVE PARTOUT
Bulle. - Emile Lenz, imp.-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT
Suisse... 1 an, Fr.
... 6 mois, >
Etranger... 1 an, Fr.
... 6 mois, >
payable d'avances
Prix du numéro : 5
On s'abonne dans
bureaux de poste

BULLE,
CONFÉDÉRATION SUISSE

Assurances. -
par la **National Z**
dant longtemps ch
déral, constate que
jamais diminué de
menté dans la règ
est persuadé que,
elles rapporteront
qu'en 1903, on n
cinq ou six million
n'est qu'en 1905
total de sept à hu
produit des douan
pense. Il est donc
sources de recette
des douanes augm
traités actuels, soi

Recrues d'artil
tillerie de montag
colonel Armin Mü
bach, par le chef
Schumacher. Mar
mauvais temps, u
Feldmæser où ont
gré les circonstan
nus ont été remar
a exprimé sa sati
struction de la trou
mercredi et sera li

Tir. - Le gra
des carabiniers de
dimanche. Ont ob
vants : Premier pr
teur Oter, Zurich
Genève; 4^{me} Perre
châtel; 7^{me} Secret
Concours de gro
vois, Genève.
Revolvers, conc
tir de la ville de L
Chaux-de-Fonds (

FEUILLETO

Le Crime
UNE EI

Combien de temps
un mouvement du u
qu'après avoir vu E
marche et terrassé p
teuil, où il ne rem
s'esquiva, l'imaginati
tardive, ces gestes, c
dénotait un grand ch
arrivée brusquement
dément troublée.
Au matin, celui qu
solution.
Non qu'il supposâ
des Sapineaux et l'ag
maire de Lanens. Ma
tait pas naturel, qui
l'obscurité, devait f